



Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404FI18-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

Rambouillet Territoires

22 rue Gustave Eiffel - ZA Bel Air
BP 40036 - 78511 Rambouillet Cedex
Tél. 01 34 57 20 61 - Fax 01 34 84 01 57

CC2404FI18 - Budget annexe assainissement : budget primitif 2024

Conseil communautaire du Mardi 2 avril 2024

Convocation du 19 mars 2024

78120 RAMBOUILLET

Affichée le 19 mars 2024

Présidence : Thomas GOURLAN

Secrétaire de Séance : Guy LECOURT

Conseillers titulaires		Suppléants	Absents représentés par
AGUILLON Claire	P		
ALIX Martial	P	PORTHAULT Jérôme	
BATTEUX Jean-Claude	P	ALOISI Henri	
BAX DE KEATING Geoffroy	P		
BERNARD Jean-Luc	REP		DESMET France
BONTE Daniel	P		
BRICAUD Nathalia	P	CHEMIN Delphine	
BRIOLANT Stéphanie	P	DEFFRENNE Philippe	
CABRIT Anne	REP	BUREAU Norbert	ALIX Martial
CAILLOL Valérie	P		
CARESMEL Marie	REP		PETITPREZ Benoît
CARIS Xavier	REP		BRIOLANT Stéphanie
CAZANEUVE Claude	AE	PELOYE Robert	
CHANCLUD Maurice	PS	GODEAU Hervé	
CHERET Claire	P	PASSET Georges	
CHRISTIANNE Janine	REP		YOUSSEF Leïla
CINTRAT Alain	P		
CONVERT Thierry	P	MAZE Michel	
COPETTI Isabelle	AE	MANDON Franck	
COUÉDOR Nathalie	P	TELLIER Olivier	
DEMICHELIS Janny	P	LENTZ Jacques	
DEMONT Clarisse	P		
DENAIIS Lionel	P		
DEROFF Joseph	AE		
DESCLOUDS Stéphane	REP		GOURLAN Thomas
DESMET France	P		
DRAPPIER Jacky	AE	QUINTON Benjamin	
DUCHAMP Jean-Louis	P	DELABBAYE Jean-Yves	
DUPRESSOIR Hervé	P		
FLORES Jean-Louis	P	HAROUN Thomas	
FOCKEDEV William	REP		MATILLON Véronique
FORMENTY Jacques	REP	CARZUNEL Martine	BAX DE KEATING Geoffroy
GAILLOT Anne-Françoise	P	LE MENN Pascal	

GHIBAUDE Jean-Pierre	AE	GUILLARD Olivier	
GOURLAN Thomas	P		
GROSSE Marie-France	P		
GUIGNARD Sylvain	AE		
IKHELF Dalila	AE		
JAFFRE Valéry	P		
JEGAT Joëlle	REP		LECOURT Guy
JUTIER David	P		
LAHITTE Chantal	P		
LAMBERT Sylvain	P	GATINEAU Christian	
LECOURT Guy	P	BAUDESSON Hélène	
MALARDEAU Jean-Pierre	P	BERTHIER Lydie	
MARCHAL Evelyne	REP	GENTIL Jean-Christophe	ROSTAN Corinne
MARGOT JACQ Isabelle	P		
MATILLON Véronique	P		
MAY OTT Ysabelle	P	VEIGA José	
MOUFFLET Catherine	REP		CAILLOL Valérie
NEHLIL Ismaël	P		
PAQUET Frédéric	P		
PASQUES Jean-Marie	REP		CINTRAT Alain
PETITPREZ Benoît	P		
QUERARD Serge	P	SAISY Hugues	
QUINTON Gilles	P	CHARRON Xavier	
REY Augustin	REP		DUPRESSOIR Hervé
ROLLAND Virginie	P		
ROSTAN Corinne	P	MARECHAL Michel	
SALIGNAT Emmanuel	P	CHALLOY Camélia	
SCHMIDT Gilles	P		
SIRET Jean-François	P		
STEPHANE Nathalie	REP		JAFFRÉ Valéry
TROGER Jacques	P	BARDIN Dominique	
WEISDORF Henri	P		
YOUSSEF Leïla	P		
ZANNIER Jean-Pierre	P	THEVARD Nicolas	

Conseillers : 67	Présents : 46	Représentés : 14	Votants potentiels : 60	Absents/Excusés : 7
	Présents titulaires : 45			
	Présents suppléants : 1			

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment et notamment ses articles L1612-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 et ses déclinaisons notamment M49,

Vu l'arrêté préfectoral n°2016362-0001 en date du 27 décembre 2016 portant fusion de Rambouillet Territoires Communauté d'Agglomération, de la Communauté de Communes Contrée d'Ablis-Portes d'Yvelines et de la Communauté de Communes des Etangs,

Vu l'arrêté préfectoral n° 78-2019-01-29-007 en date du 29 janvier 2019 portant modification des statuts de Rambouillet Territoires,

Vu l'arrêté préfectoral n°78-2019-10-28-004 en date du 28 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Rambouillet Territoires à compter du renouvellement général des conseils municipaux des 15 et 22 mars 2020,

Vu la délibération CC2403FI01 du 6 mars 2024 portant sur le rapport d'orientations budgétaires 2024,

Vu la délibération de ce jour approuvant à la reprise anticipée des résultats 2023 du budget annexe assainissement au budget primitif 2024 de ce budget,

Vu l'état des restes à réaliser 2023 du budget annexe assainissement,

Vu le rapport de présentation du budget primitif 2024,

Vu les avis du Bureau communautaire réuni le 25 mars 2024 et de la Commission finances réunie le 21 mars 2024,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif pour l'exercice 2024 du budget annexe assainissement ci-annexé et arrêté à la somme de 32 179 685,58 euros (trente-deux millions cent soixante-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-cinq euros et cinquante-huit centimes) répartie ainsi :

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation (1)	8 667 754,85 €	8 667 754,85 €
Section d'investissement (2)	23 511 930,73 €	23 511 930,73 €
Dont restes à réaliser	1 419 269,34 €	0,00 €
Dont crédits nouveaux	20 233 648, 85 €	23 511 930,73 €
TOTAL (3) = (1) + (2)	32 179 685,58 €	32 179 685,58 €

DONNE tout pouvoir au Président ou à son représentant pour l'application de cette délibération.

Fait à Ablis, le 2 avril 2024

Thomas GOURLAN
Président de Rambouillet Territoires
Conseiller régional
Adjoint au Maire de Rambouillet

« La présente délibération à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit implicite ou explicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Conformément à l'article R 421.7 du code de justice administrative, les personnes résidants Outre-Mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr »

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404F118-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007334400083	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus CA RAMBOUILLET TERRITOIRES
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE
RAMBOUILLET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404F118-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 25

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 26

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 32

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 34

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 35

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes 37

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 38

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 40

A3.2 - Etalement des provisions 41

A4.1 - Equilibre des opérations financières 42

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 43

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 44

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 45

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 46

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 47

A6 - Etat des charges transférées 48

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 49

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 50

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 51

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 52

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 53

B1.5 - Etat des marchés de partenariat 54

B1.6 - Etat des autres engagements donnés 55

B1.7 - Etat des engagements reçus 56

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 57

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 58

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 59

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 61

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 62

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 63

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 64

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture	
078-200073344-20240402-CC2404F18-DE	I
Date de télétransmission : 11/04/2024	
Date de réception préfecture : 11/04/2024	

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération du 01/10/2023.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 667 754,85	2 534 593,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 133 161,85
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8 667 754,85	8 667 754,85

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	20 233 648,85	23 511 930,73
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 419 269,34	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 859 012,54	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		23 511 930,73	23 511 930,73

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	32 179 685,58	32 179 685,58
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 336 337,00	0,00	571 938,00	571 938,00	571 938,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	528 836,00	0,00	466 741,00	466 741,00	466 741,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 590,00	0,00	75,00	75,00	75,00
Total des dépenses de gestion des services		1 889 763,00	0,00	1 038 754,00	1 038 754,00	1 038 754,00
66	Charges financières	325 676,00	0,00	189 700,00	189 700,00	189 700,00
67	Charges exceptionnelles	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 515 439,00	0,00	1 543 454,00	1 543 454,00	1 543 454,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	8 932 231,77		4 975 100,85	4 975 100,85	4 975 100,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 100 000,00		2 149 200,00	2 149 200,00	2 149 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		11 032 231,77		7 124 300,85	7 124 300,85	7 124 300,85
TOTAL		13 547 670,77	0,00	8 667 754,85	8 667 754,85	8 667 754,85

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 667 754,85
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	14 744,00	0,00	11 400,00	11 400,00	11 400,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 520 341,00	0,00	1 903 193,00	1 903 193,00	1 903 193,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	107 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 642 765,00	0,00	1 914 593,00	1 914 593,00	1 914 593,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 642 765,00	0,00	1 914 593,00	1 914 593,00	1 914 593,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	570 000,00		620 000,00	620 000,00	620 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		570 000,00		620 000,00	620 000,00	620 000,00
TOTAL		3 212 765,00	0,00	2 534 593,00	2 534 593,00	2 534 593,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 133 161,85
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 667 754,85
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	6 504 300,85
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	652 130,00	102 735,82	712 876,00	712 876,00	815 611,82
21	Immobilisations corporelles	7 486 368,28	541 876,53	6 217 746,85	6 217 746,85	6 759 623,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	6 944 500,00	774 656,99	2 018 392,00	2 018 392,00	2 793 048,99
	Total des dépenses d'équipement	15 082 998,28	1 419 269,34	8 949 014,85	8 949 014,85	10 368 284,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	87 634,00	87 634,00	87 634,00
16	Emprunts et dettes assimilées	603 124,85	0,00	577 000,00	577 000,00	577 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	603 124,85	0,00	664 634,00	664 634,00	664 634,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	15 686 123,13	1 419 269,34	9 613 648,85	9 613 648,85	11 032 918,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	570 000,00		620 000,00	620 000,00	620 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	700 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 270 000,00		10 620 000,00	10 620 000,00	10 620 000,00
	TOTAL	16 956 123,13	1 419 269,34	20 233 648,85	20 233 648,85	21 652 918,19

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 859 012,54
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 511 930,73

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	3 843 000,00	0,00	3 109 348,00	3 109 348,00	3 109 348,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 843 000,00	0,00	3 109 348,00	3 109 348,00	3 109 348,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	3 278 281,88	3 278 281,88	3 278 281,88
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	3 278 281,88	3 278 281,88	3 278 281,88
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 843 000,00	0,00	6 387 629,88	6 387 629,88	6 387 629,88
021	Virement de la section d'exploitation (4)	8 932 231,77		4 975 100,85	4 975 100,85	4 975 100,85

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 100 000,00		2 149 200,00	2 149 200,00	2 149 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	700 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		11 732 231,77		17 124 300,85	17 124 300,85	17 124 300,85
TOTAL		15 575 231,77	0,00	23 511 930,73	23 511 930,73	23 511 930,73

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-C2404F18-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 511 930,73
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	6 504 300,85
---	---------------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	571 938,00		571 938,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	466 741,00		466 741,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	75,00		75,00
66	Charges financières	189 700,00	0,00	189 700,00
67	Charges exceptionnelles	300 000,00	0,00	300 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	15 000,00	2 149 200,00	2 164 200,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		4 975 100,85	4 975 100,85
	Dépenses d'exploitation – Total	1 543 454,00	7 124 300,85	8 667 754,85

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 667 754,85
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	87 634,00	607 000,00	694 634,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	577 000,00	0,00	577 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 793 048,99		2 793 048,99
20	Immobilisations incorporelles (6)	815 611,82	0,00	815 611,82
21	Immobilisations corporelles (6)	6 759 623,38	10 000 000,00	16 759 623,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		13 000,00	13 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	11 032 918,19	10 620 000,00	21 652 918,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 859 012,54
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 511 930,73
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	11 400,00		11 400,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 903 193,00		1 903 193,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	607 000,00	607 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	13 000,00	13 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 914 593,00	620 000,00	2 534 593,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 133 161,85
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 667 754,85
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 109 348,00	0,00	3 109 348,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	9 500 000,00	9 500 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	500 000,00	500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 149 200,00	2 149 200,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		4 975 100,85	4 975 100,85
Recettes d'investissement – Total		3 109 348,00	17 124 300,85	20 233 648,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	3 278 281,88
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 511 930,73
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 336 337,00	571 938,00	571 938,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	286 250,00	85 500,00	85 500,00
6062	Produits de traitement	44 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	7 750,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	600,00	0,00	0,00
6066	Carburants	1 300,00	1 500,00	1 500,00
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	236 050,00	127 300,00	127 300,00
6135	Locations mobilières	4 812,00	3 000,00	3 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	12 500,00	17 500,00	17 500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	8 200,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	153 000,00	151 000,00	151 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	12 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 200,00	1 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	303 455,00	8 000,00	8 000,00
6168	Autres	7 200,00	0,00	0,00
618	Divers	158 500,00	64 000,00	64 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	10 922,00	13 900,00	13 900,00
6226	Honoraires	1 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	22 650,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 648,00	3 188,00	3 188,00
6248	Divers	1 500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	13 300,00	3 400,00	3 400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	0,00	60 000,00	60 000,00
6288	Autres	1 200,00	950,00	950,00
63512	Taxes foncières	25 000,00	31 000,00	31 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	528 836,00	466 741,00	466 741,00
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	3 300,00	3 300,00
6331	Versement de mobilité	4 890,00	3 970,00	3 970,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 540,00	250,00	250,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 090,00	4 270,00	4 270,00
6411	Salaires, appointements, commissions	251 820,00	219 920,00	219 920,00
6414	Indemnités et avantages divers	120 020,00	106 320,00	106 320,00
6415	Supplément familial	3 150,00	3 230,00	3 230,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	75 860,00	56 300,00	56 300,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	45 140,00	50 040,00	50 040,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	7 600,00	4 960,00	4 960,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	470,00	7 550,00	7 550,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 204,00	3 299,00	3 299,00
6478	Autres charges sociales diverses	720,00	660,00	660,00
648	Autres charges de personnel	2 332,00	2 672,00	2 672,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	24 590,00	75,00	75,00
6531	Indemnités élus	17 880,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	760,00	0,00	0,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	5 950,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	75,00	75,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 889 763,00	1 038 754,00	1 038 754,00
66	Charges financières (b) (8)	325 676,00	189 700,00	189 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	175 160,00	188 200,00	188 200,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	150 516,00	-8 500,00	-8 500,00
6688	Autre	0,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	300 000,00	280 000,00	280 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	15 000,00	15 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	15 000,00	15 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 515 439,00	1 543 454,00	1 543 454,00
023	Virement à la section d'investissement	8 932 231,77	4 975 100,85	4 975 100,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 100 000,00	2 149 200,00	2 149 200,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Provisions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 100 000,00	2 149 200,00	2 149 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 032 231,77	7 124 300,85	7 124 300,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 032 231,77	7 124 300,85	7 124 300,85
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 547 670,77	8 667 754,85	8 667 754,85

Accusé de réception en préfecture
 0762000334420240402-CC2404113-B5
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

+	
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 667 754,85

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-8 500,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
 (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
 (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
 (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
 (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
 (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F118-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

III
 A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	14 744,00	11 400,00	11 400,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	14 744,00	11 400,00	11 400,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 520 341,00	1 903 193,00	1 903 193,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 936 987,00	1 588 993,00	1 588 993,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	455 000,00	194 000,00	194 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	128 354,00	120 200,00	120 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	107 480,00	0,00	0,00
741	Primes d'épuration	107 480,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	200,00	0,00	0,00
7588	Autres	200,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 642 765,00	1 914 593,00	1 914 593,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 642 765,00	1 914 593,00	1 914 593,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	570 000,00	620 000,00	620 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	570 000,00	607 000,00	607 000,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	13 000,00	13 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		570 000,00	620 000,00	620 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 212 765,00	2 534 593,00	2 534 593,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 133 161,85
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 667 754,85
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	652 130,00	712 876,00	712 876,00
2031	Frais d'études	607 130,00	682 876,00	682 876,00
2051	Concessions et droits assimilés	45 000,00	30 000,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 486 368,28	6 217 746,85	6 217 746,85
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	325 611,00	200 000,00	200 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	6 767 496,28	5 857 746,85	5 857 746,85
2154	Matériel industriel	11 803,00	0,00	0,00
21562	Service d'assainissement	331 358,00	160 000,00	160 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 100,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
202002	Opération d'équipement n° 202002 (5)	575 000,00	500 000,00	500 000,00
202003	Opération d'équipement n° 202003 (5)	4 951 188,00	800 000,00	800 000,00
202004	Opération d'équipement n° 202004 (5)	151 800,00	75 000,00	75 000,00
202005	Opération d'équipement n° 202005 (5)	0,00	0,00	0,00
202102	Opération d'équipement n° 202102 (5)	1 251 512,00	603 392,00	603 392,00
202105	Opération d'équipement n° 202105 (5)	15 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses d'équipement		15 082 998,28	8 949 014,85	8 949 014,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	87 634,00	87 634,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	87 634,00	87 634,00
16	Emprunts et dettes assimilées	603 124,85	577 000,00	577 000,00
1641	Emprunts en euros	428 530,14	469 300,00	469 300,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	30 000,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	144 594,71	107 700,00	107 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		603 124,85	664 634,00	664 634,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		15 686 123,13	9 613 648,85	9 613 648,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	570 000,00	620 000,00	620 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	570 000,00	620 000,00	620 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	486 000,30	534 000,00	534 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	20 533,53	9 000,00	9 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	27 804,99	28 000,00	28 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	35 661,18	36 000,00	36 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	13 000,00	13 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	700 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00
217531	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	700 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 270 000,00	10 620 000,00	10 620 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		16 956 123,13	20 233 648,85	20 233 648,85

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 419 269,34
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 859 012,54
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 511 930,73
---	----------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404F118-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 843 000,00	3 109 348,00	3 109 348,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 843 000,00	3 021 714,00	3 021 714,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	87 634,00	87 634,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 843 000,00	3 109 348,00	3 109 348,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	3 278 281,88	3 278 281,88
1068	Autres réserves	0,00	3 278 281,88	3 278 281,88
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	3 278 281,88	3 278 281,88
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 843 000,00	6 387 629,88	6 387 629,88
021	Virement de la section d'exploitation	8 932 231,77	4 975 100,85	4 975 100,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 100 000,00	2 149 200,00	2 149 200,00
28031	Frais d'études	30 782,68	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	13 000,00	3 600,00	3 600,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	16 600,00	16 600,00
28128	Aménagement Autres terrains	12 020,09	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	9 159,03	192 600,00	192 600,00
28153	Installations à caractère spécifique	46 624,24	80 400,00	80 400,00
28154	Matériel industriel	1 145,49	6 700,00	6 700,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	10 310,41	29 600,00	29 600,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	63 455,75	64 100,00	64 100,00
28173	Constructions (mise à disposition)	273 575,32	273 300,00	273 300,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 421 407,00	1 443 900,00	1 443 900,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	29 896,22	25 200,00	25 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	187 939,57	1 500,00	1 500,00
28184	Mobilier	0,00	2 000,00	2 000,00
28188	Autres	684,20	9 700,00	9 700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		11 032 231,77	7 124 300,85	7 124 300,85
041	Opérations patrimoniales (8)	700 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	9 500 000,00	9 500 000,00
217531	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	700 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		11 732 231,77	17 124 300,85	17 124 300,85
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 575 231,77	23 511 930,73	23 511 930,73

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	23 511 930,73
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R I 040 = DE 042.

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404F118-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202002 (1)
LIBELLE : AMLIORATION REJET RU DU FEU ST JEAN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	500 000,00	b 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-500 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404FI18-DEIII
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024 **B3**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202003 (1)
 LIBELLE : BASSIN VERNES/STADES**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		9 328 000,53	a 715 374,99	800 000,00	b 800 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	445 802,45	33 018,70	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	445 802,45	33 018,70	50 000,00	50 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 479 078,10	682 356,29	750 000,00	750 000,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	8 479 078,10	682 356,29	750 000,00	750 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	403 119,98	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	403 119,98	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 515 374,99
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404FI18-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024 **B3**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202004 (1)
 LIBELLE : DÉVOIEMENT DU RÉSEAU FONDS DE VALLÉE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		46 367,26	a 2 660,00	75 000,00	b 75 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 800,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	1 800,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 567,26	2 660,00	65 000,00	65 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	44 567,26	2 660,00	65 000,00	65 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-77 660,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404FI18-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024 **B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202005 (1)

LIBELLE :

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		543 696,40	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	543 696,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	543 696,40	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404FI18-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024 **B3**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202102 (1)
 LIBELLE : ETANCHEITE RESEAU NAPOLEON CHATEAU**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		205 486,62	a 50 472,00	603 392,00	b 603 392,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 150,00	39 750,00	1 888,00	1 888,00	0,00
2031	Frais d'études	15 150,00	39 750,00	1 888,00	1 888,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	190 336,62	10 722,00	601 504,00	601 504,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	190 336,62	10 722,00	601 504,00	601 504,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-653 864,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404FI18-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024 **B3**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202105 (1)
 LIBELLE : STEP ROSELIERE ST BENOIT AUFFARGIS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 045,00	a 6 150,00	40 000,00	b 40 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 045,00	6 150,00	40 000,00	40 000,00	0,00
2031	Frais d'études	7 045,00	6 150,00	40 000,00	40 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-46 150,00
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F118-DE
 Date de télétransmission : 17/05/2024
 Date de réception préfecture : 17/05/2024
IV
A1.2

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 138 156,22									
1641 Emprunts en euros (total)					7 138 156,22									
BOIS 5102059	Caisse des Dépôts et Consignations		23/07/2015	01/11/2015	200 000,00	V	Livret A + 1,00%	2,000	2,000	EUR	T	C	O	A-1
HERM MON534008EUR	Société de Financement Local		30/12/2005	01/04/2006	150 000,00	F	Taux fixe à 3,96%	3,960	3,960	EUR	A	P	O	A-1
MITT 3	Société de Financement Local		01/01/2013	01/04/2013	7 584,86	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	4,857	EUR	T	P	O	B-1
MITT MON230372EUR	Société de Financement Local		01/07/2005	01/01/2006	280 000,00	F	Taux fixe à 3,99%	3,990	3,990	EUR	S	C	O	A-1
PERR MIN531768EUR	Société de Financement Local	06/06/2019	01/12/2019	31/12/2019	500 000,00	F	Taux fixe à 0,67%	0,670	0,679	EUR	T	C	O	A-1
PERR MON532763EUR001	Société de Financement Local	03/06/2019	14/06/2019	01/10/2019	1 000 000,00	F	Taux fixe à 1,17%	1,170	1,186	EUR	T	C	O	A-1
PERR MPH531606EUR	Société de Financement Local		02/10/2012	02/01/2013	69 092,50	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	4,870	EUR	T	P	O	B-1
POIG 3	Société de Financement Local		01/01/2013	01/04/2013	8 985,78	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	4,857	EUR	T	P	O	B-1

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404116-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception en préfecture : 11/04/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
RAMB MIN504006EUR Ass	Société de Financement Local		31/12/2020	01/01/2021	1 565 371,21	F	Taux fixe à 3,60%	3,600	3,660	EUR	A	P	O	A-1
RAMB MON503996EUR	Société de Financement Local		01/12/2015	01/01/2016	500 000,00	F	Taux fixe à 3,57%	3,570	3,620	EUR	A	P	O	A-1
RAMB MON503997EUR Ass	Société de Financement Local		01/01/2020	01/01/2021	2 857 121,87	F	Taux fixe à 3,49%	3,490	3,548	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 334 944,35									
1681 Autres emprunts (total)					3 334 944,35									
1048845/3	Agence de l'Eau Seine Normandie	15/12/2021	15/12/2021	15/12/2022	46 425,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1096595	Agence de l'Eau Seine Normandie	22/02/2022	08/12/2022	08/12/2023	9 951,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1099260	Agence de l'Eau Seine Normandie	18/07/2022	08/07/2022	08/12/2023	1 281 272,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BOIS 1	Agence de l'Eau Seine Normandie	25/06/2013	25/06/2016	25/06/2017	151 518,35	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BONN 1075734	Agence de l'Eau Seine Normandie	25/04/2018	01/07/2018	01/07/2019	69 630,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
BREV 12	Agence de l'Eau Seine Normandie		31/03/2010	31/03/2011	130 500,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
ESSA 1094216	Agence de l'Eau Seine Normandie		14/10/2021	14/10/2022	32 390,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
HERM E6	Agence de l'Eau Seine Normandie		03/03/2009	03/03/2010	35 060,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404116-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception en préfecture : 11/04/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								HERM E7	Agence de l'Eau Seine Normandie					
PERR 1042142	Agence de l'Eau Seine Normandie		26/10/2017	25/10/2018	153 795,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
PERR 10421421/01	Agence de l'Eau Seine Normandie		19/11/2014	20/11/2015	615 176,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
POIG 1079697	Agence de l'Eau Seine Normandie		16/12/2019	15/10/2020	142 272,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
RAMB 1023852	Agence de l'Eau Seine Normandie		27/02/2018	27/02/2019	69 000,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
RAMB 1032236	Agence de l'Eau Seine Normandie		27/03/2018	27/03/2019	33 643,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
RAMB 1048845	Agence de l'Eau Seine Normandie		12/04/2018	12/04/2019	116 064,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
RAMB 10488451	Agence de l'Eau Seine Normandie	28/05/2015	13/12/2019	13/12/2020	69 638,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
SLEG 10460321 01	Agence de l'Eau Seine Normandie		04/06/2015	03/06/2016	215 211,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
SLEG 10460321 02	Agence de l'Eau Seine Normandie	20/12/2013	18/09/2017	18/09/2018	53 802,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 473 100,57									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F118-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 553 313,87					373 910,13	171 384,09	0,00	148 778,48
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 553 313,87					373 910,13	171 384,09	0,00	148 778,48
BOIS 5102059	N	0,00	A-1	117 500,00	11,59	V	Livret A + 1,00%	4,000	10 000,00	4 483,30	0,00	694,39
HERM MON534008EUR	N	0,00	A-1	78 182,92	11,01	F	Taux fixe à 3,96%	3,960	5 215,21	3 096,04	0,00	2 881,49
MITT 3	N	0,00	B-1	2 256,66	3,00	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	655,89	98,04	0,00	19,38
MITT MON230372EUR	N	0,00	A-1	28 000,00	1,50	F	Taux fixe à 3,99%	3,990	14 000,00	977,55	0,00	277,75
PERR MIN531768EUR	N	0,00	A-1	312 500,00	6,01	F	Taux fixe à 0,67%	0,670	50 000,00	2 000,92	0,00	444,57
PERR MON532763EUR001	N	0,00	A-1	787 500,00	15,51	F	Taux fixe à 1,17%	1,170	50 000,00	9 144,28	0,00	2 181,16
PERR MPH531606EUR	N	0,00	B-1	20 306,10	3,01	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	5 902,80	882,19	0,00	172,48
POIG 3	N	0,00	B-1	2 673,75	3,00	C	Si Euribor 3m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	776,96	116,17	0,00	22,97
RAMB MIN504006EUR Ass	N	0,00	A-1	1 356 776,26	12,01	F	Taux fixe à 3,60%	3,600	76 597,86	49 522,33	0,00	46 726,51

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Accusé de réception en préfecture
 078 200673341 2024-0462 CC2404118 DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
RAMB MON503996EUR	N	0,00	A-1	371 217,40	12,01	F	Taux fixe à 3,57%	3,570	20 957,36	13 436,52	0,00	12 677,95
RAMB MON503997EUR Ass	N	0,00	A-1	2 476 400,78	12,01	F	Taux fixe à 3,49%	3,490	139 804,05	87 626,75	0,00	82 679,83
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 408 744,35					200 763,71	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 408 744,35					200 763,71	0,00	0,00	0,00
1048845/3	N	0,00	A-1	40 235,00	12,96	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	3 095,00	0,00	0,00	0,00
1096595	N	0,00	A-1	9 453,45	18,95	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	497,55	0,00	0,00	0,00
1099260	N	0,00	A-1	1 195 853,87	13,95	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	85 418,13	0,00	0,00	0,00
BOIS 1	N	0,00	A-1	87 365,78	9,49	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	8 736,57	0,00	0,00	0,00
BONN 1075734	N	0,00	A-1	46 420,00	9,50	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 642,00	0,00	0,00	0,00
BREV 12	N	0,00	A-1	45 675,00	6,25	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	6 525,00	0,00	0,00	0,00
ESSA 1094216	N	0,00	A-1	28 071,34	12,79	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 159,33	0,00	0,00	0,00
HERM E6	N	0,00	A-1	2 337,38	0,17	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 337,38	0,00	0,00	0,00
HERM E7	N	0,00	A-1	36 532,30	4,47	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	7 306,47	0,00	0,00	0,00
PERR 1042142	N	0,00	A-1	107 656,50	13,82	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	7 689,75	0,00	0,00	0,00

CA RAMBOUILLET TERRITOIRES - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Accusé de réception en préfecture
 078 200673341 20240402 CC2404118 DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
PERR 10421421/01	N	0,00	A-1	338 346,80	10,89	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	30 758,80	0,00	0,00	0,00
POIG 1079697	N	0,00	A-1	104 332,80	10,79	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	9 484,80	0,00	0,00	0,00
RAMB 1023852	N	0,00	A-1	46 000,00	9,16	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 600,00	0,00	0,00	0,00
RAMB 1032236	N	0,00	A-1	25 232,25	14,24	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 682,15	0,00	0,00	0,00
RAMB 1048845	N	0,00	A-1	77 376,00	9,28	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	7 737,60	0,00	0,00	0,00
RAMB 10488451	N	0,00	A-1	51 067,88	10,96	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 642,53	0,00	0,00	0,00
SLEG 10460321 01	N	0,00	A-1	129 126,60	11,43	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	10 760,55	0,00	0,00	0,00
SLEG 10460321 02	N	0,00	A-1	37 661,40	13,72	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 690,10	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 962 058,22					574 673,84	171 384,09	0,00	148 778,48

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MITT 3	Société de Financement Local	7 584,86	2 256,66	1	14,00		Si Euribor 3m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	Si Euribor 3m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	0,00	Si Euribor 3m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	98,04	0,00	0,03
PERR MPH531606EUR	Société de Financement Local	69 092,50	20 306,10	1	15,00		Si Euribor 3m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	Si Euribor 3m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	0,00	Si Euribor 3m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	882,19	0,00	0,26

Accusé de réception en préfecture
 078200073344-20240401-CC2404118-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
POIG 3	Société de Financement Local	8 985,78	2 673,75	1	14,00		Si Euribor 3m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	Si Euribor 3m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	0,00	Si Euribor 3m Postfixé <= 6% alors Taux fixe à 4,79% sinon Euribor 3m Postfixé + 0,15%	4,790	116,17	0,00	0,03
TOTAL (B)		85 663,14	25 236,51						0,00			1 096,40	0,00	0,32
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		85 663,14	25 236,51						0,00			1 096,40	0,00	0,32

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer à titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer à titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir à titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	26	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 936 821,71	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	25 236,51	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
- (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
- (3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).
- (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F18-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

Accusé de réception en préfecture

078-200073344-20240402-CC2404F118-DIV

Date de télétransmission : 11/04/2024

Date de réception préfecture : 11/04/2024

**ELEMENTS DU BILAN
 METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

IV

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	02/10/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'étude, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	10	13/01/2020
L	Frais d'étude et de recherche non suivies de réalisation	5	13/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	13/01/2020
L	Frais d'insertion non suivi de travaux	5	13/01/2020
L	Subvention d'équipement versées pour financer des biens mobiliers	5	13/01/2020
L	Subvention d'équipement versées pour financer des biens immobiliers ou études	15	13/01/2020
L	Projet d'infrastructures d'intérêt national	30	13/01/2020
L	Concessions et droits similaires	3	13/01/2020
L	Droit de superficie	3	13/01/2020
L	Plantations d'arbres et arbustes (aménagement paysagers)	20	13/01/2020
L	Autres agencements et aménagements	15	13/01/2020
L	Bâtiments privés - Immeubles de rapport	40	13/01/2020
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile et autres matériels	10	13/01/2020
L	Matériel et outillage de voirie : Matériel roulant	10	13/01/2020
L	Autre matériel et outillage de voirie	8	13/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	10	13/01/2020
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	13/01/2020
L	Autres matériels de transport : Deux-roues	5	13/01/2020
L	Autres matériels de transport : Voitures	10	13/01/2020
L	Autres matériels de transport : Camions et véhicules industriels	15	13/01/2020
L	Matériel informatique scolaire	5	13/01/2020
L	Autres matériel informatique	5	13/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier scolaires	10	13/01/2020
L	Autres matériels de bureau et mobiliers : Table, bureaux (y compris bornes d'accueil, comptoirs)	10	13/01/2020
L	Mobilier d'assise (chaises, bancs, canapés, chauffeuses)	10	13/01/2020
L	Mobilier de rangement (armoires, vestiaires, casiers, vitrines, caissons, meubles à plans, rayonnage)	10	13/01/2020
L	Autres matériels de bureau et mobiliers : coffres forts, armoires fortes, podium, estrades	25	13/01/2020
L	Matériel de téléphonie : téléphones portables	5	13/01/2020
L	Matériel de téléphonie : téléphones fixes, serveurs téléphoniques	10	13/01/2020
L	Cheptel	10	13/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	13/01/2020
L	Stations d'épuration : ouvrages lourds	99	02/10/2023
L	Stations d'épuration : ouvrages courants (bassins de décantation, d'oxygénation)	25	02/10/2023
L	Ouvrages de génie civil pour le captage, transport, traitement de l'eau potable	30	02/10/2023
L	canalisations d'adduction d'eau	30	02/10/2023
L	Réseaux d'assainissement	99	02/10/2023
L	Outillages spécifiques eau et assainissement	5	02/10/2023
L	Installations de traitement de l'eau potable	10	02/10/2023
L	Appareils de laboratoires	5	02/10/2023

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F118-DE
 Date de transmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Date
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage, installations de ventilation	10	02/10/2023
L	Organes de régulation	5	02/10/2023

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F118-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F118-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 859 012,54	-1 859 012,54
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 419 269,34	-1 419 269,34
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 278 281,88	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	3 278 281,88	3 278 281,88
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 278 281,88	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	3 278 281,88

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 184 000,00	1 184 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	7 124 300,85	7 124 300,85
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	5 940 300,85	9 218 582,73

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 184 000,00	I 1 184 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		577 000,00	577 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	469 300,00	469 300,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	107 700,00	107 700,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		607 000,00	607 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	607 000,00	607 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404F118-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404F118-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404F118-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
078-200073344-20240402-CC2404F18-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F118-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20240402-CC2404F118-DE Date de télétransmission : 11/04/2024 Date de réception préfecture : 11/04/2024	IV
	A7

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F18-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de dépôt en préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.
 (2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
 (3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404118-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F18-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
 (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

IV
B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F18-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F18-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.7
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture	
078-200073344-20240402-CC2404F18-DE	IV
Date de télétransmission : 11/04/2024	
Date de réception préfecture : 11/04/2024	

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F18-DE
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	2,00	3,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	5,00	3,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344-20240402-CC2404F118-DE IV
 Date de télétransmission : 11/04/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture		IV
078-200073344-20240402-CC2404F118-DE		
Date de télétransmission : 11/04/2024		
Date de réception préfecture : 11/04/2024		C2

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20240402-CC2404F118-DE Date de télétransmission : 11/04/2024	IV
Date de réception préfecture : 11/04/2024	C3

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Accusé de réception en préfecture	
078-200073344-20240402-CC2404F11-DE	IV
Date de télétransmission : 11/04/2024	
Date de réception préfecture : 11/04/2024	D

Nombre de membres en exercice : 67
 Nombre de membres présents : 46
 Nombre de suffrages exprimés : 60
 VOTES :
 Pour : 60
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 19/03/2024

Présenté par (1) Le Président,
 A Ablis le 02/04/2024
 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Ablis, le 02/04/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AGUILLON Claire	
ALIX Martial	
BATTEUX Jean-Claude	
BAX DE KEATING Geoffroy	
BONTE Daniel	
BRIOLANT Stéphanie	
CABRIT Anne	
CAILLOL Valérie	
CARESMEL Marie	
CARIS Xavier	
CAZANEUVE Claude	
CHANCLUD Maurice	
CHERET Claire	
CHRISTIANNE Janine	
CINTRAT Alain	
CONVERT Thierry	
COPETTI Isabelle	
DEMICHELIS Janny	
DEMONT Clarisse	
DENAIIS Lionel	
DESCHAMPS Paulette	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20240402-CC2404E111-DF	IV
Date de télétransmission : 11/04/2024	D
Date de réception préfecture : 11/04/2024	

DESMET France	
DORISON Guy	
DRAPPIER Jacky	
DUCHAMP Jean-Louis	
DUPRESSOIR Hervé	
EPSTEIN Alain	
FLORES Jean-Louis	
FOCKEDEV William	
FORMENTY Jacques	
GAILLOT Anne-Françoise	
GHIBAUDO Jean-Pierre	
GOURLAN Thomas	
GROSSE Marie-France	
GUIGNARD Sylvain	
HUSSON Jean-Claude	
JAFFRE Valéry	
JEGAT Joëlle	
JUTIER David	
LAHITTE Chantal	
LAMBERT Sylvain	
LECOURT Guy	
MALARDEAU Jean-Pierre	
MARCHAL Evelyne	
MARGOT JACQ Isabelle	
MATILLON Véronique	
MAY OTT Ysabelle	
MOUFFLET Catherine	
NEHLIL Ismaël	
PAQUET Frédéric	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Accusé de réception en préfecture 078-200073344-20240402-CC2404E113-DF	IV
Date de télétransmission : 11/04/2024	
Date de réception préfecture : 11/04/2024	D

PASQUES Jean-Marie	
PETITPREZ Benoît	
QUERARD Serge	
QUINTON Gilles	
REY Augustin	
ROLLAND Virginie	
ROSTAN Corinne	
ROUHAUD Jean Christophe	
SALIGNAT Emmanuel	
SCHMIDT Gilles	
SIRET Jean-François	
STEPHANE Nathalie	
TROGER Jacques	
TRONEL Didier	
WEISDORF Henri	
YOUSSEF Leïla	
ZANNIER Jean-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2024, et de la publication le 08/04/2024
A Rambouillet, le 08/04/2024

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

FEUILLE D'EMARGEMENT

Accusé de réception en préfecture
 078-200073344 20240402
 Date de télétransmission : 17/05/2024
 Date de réception préfecture : 11/04/2024

Communes	Titulaires	Signature	Suppléants	Signature	Communes	Titulaires	Signature	Suppléants	Signature
Ablis	AGUILLON Claire				Saint-Léger-En-Yvelines	GHIBAUDDO Jean-Pierre			
Paray-Douville	ALIX Martial		PORTHAULT Jérôme		Rambouillet	GOURLAN Thomas			
Saint-Hilarion	BATTEUX Jean-claude		ALOISI Henri		Le-Perray-En-Yvelines	GROSSE Marie-France			
Le Perray-En-Yvelines	BAX DE KEATING Geoffroy				Saint-Arnoult-En-Yvelines	GUIGNARD Sylvain			
Rambouillet	BERNARD Jean-Luc	pouvoir à F. DESMET			Le Perray-En-Yvelines	IKHELF Dalila			
Auffargis	BONTE Daniel				Les Essarts-le-Roi	JAFFRE Valéry			
Ponthévrard	BRICAUD Nathalia		CHEMIN Delphine		Saint-Arnoult-En-Yvelines	JEGAT Joëlle	pouvoir à Guy LECOURT		
Emancé	BRIOLANT Stéphanie		DEFFRENNE Philippe		Rambouillet	JUTIER David			
Orsonville	CABRIT Anne	Pouvoir à M. ALIX	BUREAU Norbert		Le-Perray-En-Yvelines	LAHITTE Chantal			
Rambouillet	CAILLOL Valérie				Rocheport-En-Yvelines	LAMBERT Sylvain		GATINEAU Christian	
Rambouillet	CARESMEL Marie	pouvoir à B. JELINPREZ			Orcemont	LECOURT Guy		BAUDESSON Hélène	
Bullion	CARIS Xavier	Pouvoir à S. BRIOLANT			Prunay-En-Yvelines	MALARDEAU Jean-Pierre		BERTHIER Lydie	
Gambaiseuil	CAZANEUVE Claude		PELOYE Robert		Hermeray	MARCHAL Evelyne	pouvoir à C. ROSTAN	GENTIL Jean-Christophe	
Longvilliers	CHANCLUD Maurice		GODEAU Hervé		Bullion	MARGOT JACQ Isabelle			
Cernay-La-Ville	CHERET Claire		PASSET Georges		Rambouillet	MATILLON Véronique			
Rambouillet	CHRISTIANNE Janine	Pouvoir à L. YOUSSEF			Sonchamp	MAY OTT Ysabelle		VEIGA José	
Rambouillet	CINTRAT Alain				Rambouillet	MOUFFLET Catherine	Pouvoir à Catherine MOUFFLET	V. Caillole -	
Poigny-La-Forêt	CONVERT Thierry		MAZE Michel		Les-Essarts-Le-Roi	NEHLIL Ismaël			
Sainte-Mesme	COPETTI Isabelle	Pouvoir à J. DRAPPIER	MANDON Franck		Le-Perray-En-Yvelines	PAQUET Frédéric			
Bonnelles	COUEDOR Nathalie		TELLIER Olivier		Rambouillet	PASQUES Jean-Marie	exerce pouvoir à A. Cintrat		
Orphin	DEMICHELIS Janny		LENTZ Jacques		Rambouillet	PETITPREZ Benoît			
Rambouillet	DEMONT Clarisse				La-Celle-Les-Bordes	QUERARD Serge		SAISY Hugues	
Les-Essarts-Le-Roi	DENAIS Lionel				Allainville	QUINTON Gilles		CHARRON Xavier	
Saint-Arnoult-En-Yvelines	DESCLOUDS Stéphane	Pouvoir à T. GOURLAN			Rambouillet	REY Augustin	pouvoir à Herve' DEPRESSE		
Rambouillet	DESMET France				Auffargis	ROLLAND Virginie			
Saint-Arnoult-En-Yvelines	DEROFF Joseph				Mittainville	ROSTAN Corinne		MARECHAL Michel	
Saint Martin de Bréthencourt	DRAPPIER Jacky		QUINTON Benjamin		Gazeran	SALIGNAT Emmanuel		CHALLOY Camélia	
Vieille-Eglise	DUCHAMP Jean-Louis		DELABBAYE Jean-Yves		Rambouillet	SCHMIDT Gilles			
Rambouillet	DUPRESSOIR Hervé				Ablis	SIRET Jean-François			
Boinville-Le-Gaillard	FLORES Jean-Louis		HAROUN Thomas		Les Essarts Le Roi	STEPHANE Nathalie	pouvoir à V. JAFFRE		
Rambouillet	FOCKEDEV William	pouvoir à MATILLON			Clairefontaine	TROGER Jacques		BARDIN Dominique	
Les Bréviaires	FORMENTY Jacques	pouvoir à GBDK	CARZUNEL Martine		Les Essarts Le Roi	WEISDORF Henri			
La-Boissière-Ecole	GAILLOT Anne-Françoise		LE MENN Pascal		Rambouillet	YOUSSEF Leïla			
					Raizeux	ZANNIER Jean-Pierre		THEVARD Nicolas	